

Fonctionnement des commissions thématiques en Scarpe aval

Contexte

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Scarpe aval étant approuvé depuis le 05 juillet 2021, il entre dans une phase de mise en œuvre. Pour cela, des commissions thématiques sont instaurées afin de réunir les acteurs de la gestion de l'eau mettant en œuvre les actions du plan d'action du SAGE.

Fonctionnement des commissions thématiques

1. Objectifs et articulation avec la CLE

Ce sont les instances de débats et de suivi des actions permettant de répondre aux objectifs de la mise en œuvre du SAGE. Les objectifs des commissions thématiques sont :

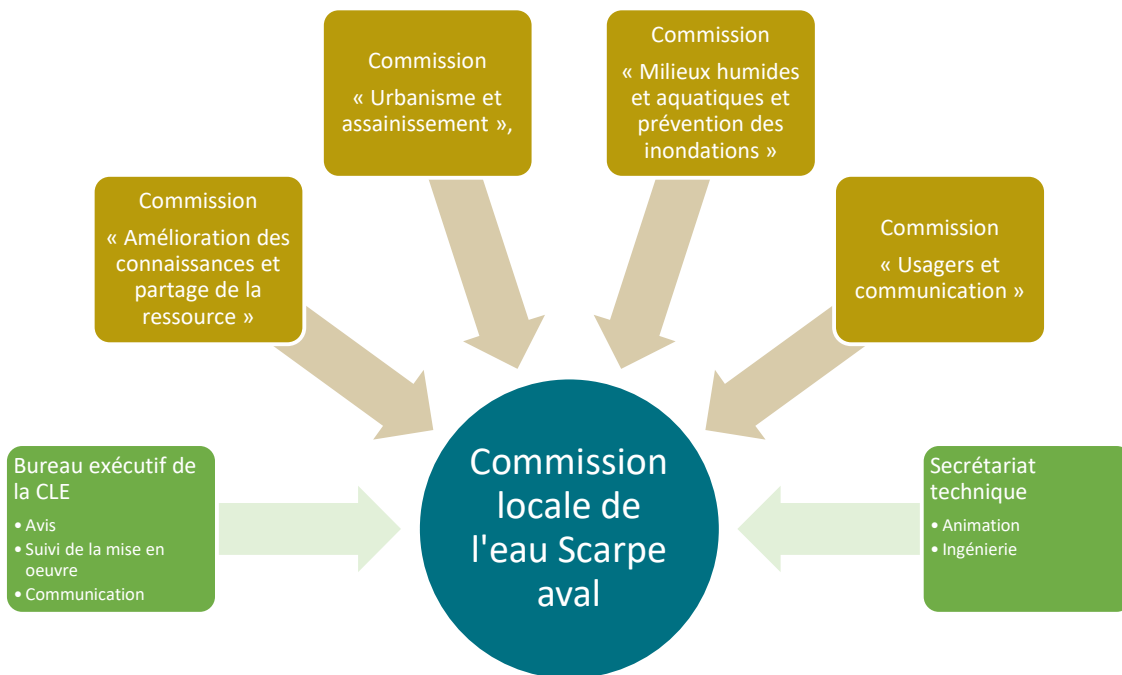
- une mise en œuvre collective au-delà des membres de la CLE (vision à l'échelle du bassin, retours d'expérience, recensement des actions planifiées dans un programme d'actions partagé),
- une nouvelle synergie (mise en commun de moyens, de compétences, des champs d'action, réflexion à échelle cohérente, valorisation des actions, retours d'expérience),
- une dynamique à impulser sur les manques d'actions actuels pour répondre aux objectifs du SAGE (définition du pilotage des actions à créer, planification pluriannuelle),
- une évaluation collective et efficiente des actions (tableau de bord collectif sur les moyens et les résultats).

Les commissions ont été définies sur la base des actions relevées dans le nouveau SAGE, elles sont au nombre de 4 (voir détail en annexe) :

- Commission « Amélioration des connaissances et partage de la ressource »,
- Commission « Urbanisme et assainissement »,
- Commission « Milieux humides et aquatiques et prévention des inondations »,
- Commission « Usagers et communication ».

Les conclusions des commissions thématiques seront exposées en Commission locale de l'eau qui reste l'instance de décision concernant la mise en œuvre du SAGE Scarpe aval.

La CLE reste l'instance de décision et de pilotage sur les thématiques à l'échelle du bassin-versant et interbassin versant. Elle garde aussi ses missions de suivi du SAGE et de la réglementation.



2. Membres des commissions

Les membres invités aux commissions sont présentés en annexe. L'objectif est que toutes les structures en lien avec l'une des actions des commissions y soient représentées. Les invitations ne sont pas limitées aux membres de la CLE.

Les commissions sont des instances de travail collectif associant techniciens et élus sur des thématiques spécifiques.

Toute structure n'y étant pas inscrite peut faire la demande.

3. Calendrier

Il appartiendra aux présidents de commissions thématiques de mettre en place un calendrier annuel avec a minima une réunion annuelle, a fréquence de réunion des commissions dépendant de l'actualité.

La réunion de commissions thématiques avant la CLE de fin d'année permet de faire un bilan des actions entreprises dans la mise en œuvre du SAGE durant l'année. Les partenaires seront invités à compléter en amont, un tableau collaboratif avec les actions de l'année écoulée répondant aux objectifs du SAGE.

Les présidents de commissions et le président de la CLE pourront se réunir entre eux ou en convoquant le Bureau le cas échéant pour anticiper le calendrier des commissions, modifier ou préciser le fonctionnement des commissions thématiques ou échanger sur des problématiques transversales.

4. Rôle du président de commission thématique

Les présidents de commissions thématiques ont pour missions de :

- Epauler le président de la CLE sur les thématiques des différentes commissions ;
- Présider au côté de l'animatrice SAGE les commissions thématiques (garant de l'avancement des réflexions) ;

- Rapporter à la CLE les différentes conclusions des commissions thématiques ;
- Echanger sur les sujets transversaux, en Bureau de CLE.

Les présidents de commissions thématiques sont membre d'office au Bureau de la CLE sous le titre de vice-président de la CLE. Ils peuvent être amené à suppléer le président de CLE le cas échéant (voir règles de fonctionnement de la CLE).

L'animateur(rice) SAGE sera chargé du secrétariat des commissions et d'appuyer les présidents dans l'acculturation aux enjeux de leur commission.

LISTE DES COMMISSIONS THEMATIQUES & PRESIDENCE

Commission « Amélioration des connaissances et partage de la ressource »,

présidée par M. Michel DUPONT :

- Volet n°1 - Amélioration de la connaissance sur les eaux superficielles et souterraines
- Volet n°2 - Modalités de partage de la ressource de la nappe de la Craie

Commission « Urbanisme et assainissement »,

présidée par M. Jean-Luc DETAVERNIER :

- Volet n°3 – Urbanisme
- Volet n°4 - Assainissement

Commission « Milieux humides et aquatiques et prévention des inondations »,

présidée par M. Jean-François DALY :

- Volet n°5 - Gestion des cours d'eau et milieux aquatiques associés et lutte contre les inondations
- Volet n°6 - Protocole de gestion des ouvrages hydrauliques
- Volet n°7 - Milieux humides à restaurer

Commission « Usagers et communication »,

présidée par M. Jean-Michel MICHALAK :

- Volet n°8 - Pratiques agricoles
- Volet n°9 - Industries et artisans
- Volet n°10 - Sensibilisation des jeunes et des habitants

CONTENU DETAILLE DES COMMISSIONS THEMATIQUES

Volet n°1 : Amélioration de la connaissance sur les eaux superficielles et souterraines

- 1-1. Mieux connaître les milieux humides et aquatiques
- 1-2. Mieux connaître l'état qualitatif des eaux de surface (canaux, cours d'eau, fossés et milieux humides) et souterraines
- 1-3. Améliorer la connaissance sur les cours d'eau et risques naturels associés

Volet n°2 : Modalités de partage de la ressource de la nappe de la Craie

Volet n°3 : Urbanisme

- 3-1. Adéquation entre développement urbain, capacité d'alimentation en eau potable et systèmes d'assainissement (stations d'épuration et réseaux)
- 3-2. Intégration des eaux pluviales dans l'aménagement urbain
- 3-3. Sensibilisation des acteurs de l'urbanisme
- 3-4. Les communes informent les populations inondation et agissent sur le risque inondation
- 3-5. Zerophyto dans l'espace public et les jardins

Volet n° 4 : Assainissement

- 4-1. Atteindre le règlementaire en assainissement collectif et assainissement non collectif
- 4-2. Amélioration du système d'assainissement dans les secteurs sensibles pour l'eau

Volet n°5 : Gestion des cours d'eau et milieux aquatiques associés et lutte contre les inondations

- 5-1. Définition de la compétence GEMAPI
- 5-2. Restaurer les cours d'eau
- 5-3. Entretenir les voies d'eau
- 5-4. Lutter contre les inondations

Volet n°6 : Protocole de gestion des ouvrages hydrauliques

- 6-1. Etablir un protocole de gestion courante des ouvrages
- 6-2. Etablir un protocole de gestion de crise inondation

Volet n°7 : Milieux humides à restaurer

- 7-1. Restaurer les 13 milieux humides identifiés dans le SAGE
- 7-2. Protéger les milieux humides restaurés suite à une compensation

Volet n°8 : Pratiques agricoles

- 8-1. Développer une agriculture résiliente face au changement climatique
- 8-2. Maintenir la qualité du sol et du paysage agricole (lutte contre l'érosion, le ruissellement...)
- 8-3. Maintenir l'agriculture en milieux humides

Volet n°9 : Industries et artisans

- 9-1. Mise aux normes règlementaires des industries et artisans
- 9-2. Au-delà du règlementaire, améliorer le circuit de l'eau dans les activités industrielles et artisanales

Volet n°10 : Sensibilisation des jeunes et des habitants

- 10-1. Sensibiliser les jeunes à la thématique de l'eau
- 10-2. Sensibilisation globale auprès des habitants (accompagnement, communication, mobilisation)

Volet n°11 : Animation administrative du SAGE

- 11-1. Animation règlementaire et articulation des documents de planification
- 11-2. Diffusion des données sur la ressource en eau

LISTE DES INVITES AUX COMMISSIONS THEMATIQUES (non exhaustive et modifiable)

Commission « Amélioration des connaissances et partage de la ressource » :

Volet n°1 - Amélioration de la connaissance sur les eaux superficielles et souterraines :

Agence de l'eau Artois-Picardie, Associations naturalistes (GON, FNE...), BRGM, CAPH (assainissement), CAPH (plan climat), CAVM (assainissement) / SMAV, CAVM (eau potable) / SEV, CAVM (GEMAPI), CAVM (ressource en eau), CCCO (ressource en eau), CCPC (ressource en eau), CEN - Conservatoire d'espaces naturels, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre d'agriculture, Chambre de métiers et de l'artisanat, Communes, Conservatoire botanique de Bailleul – CBNBL, DDTM, Douaisis Agglo (assainissement), Douaisis Agglo (eau potable), Douaisis Agglo (GEMAPI), Douaisis Agglo (ressource en eau), DREAL, Fédération de chasse, Fédération de pêche, FREDON Hauts-de-France, GEDON (GDON Scarpe Aval, Bas Escaut et Pays de Pévèle), Gestionnaires milieux naturels, MEL (eau potable), MEL (GEMAPI), OFB, PNRSE, Région Hauts-de-France, SAGE/CLE, SIA Denain (Helesmes) (assainissement), SIA Roelux, Abscon, Mastaing, Emerchicourt (assainissement), SIDEN-SIAN (Noréade) (assainissement), SIDEN-SIAN (Noréade) (eau potable), SMAPI (GEMAPI), Syndicats assainissement collectif ou non, VNF

Volet n°2 - Modalités de partage de la ressource de la nappe de la Craie :

Agence de l'eau Artois-Picardie, ARS, BRGM, CAVM (eau potable) / SEV, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre d'agriculture, CREL, DDTM, Douaisis Agglo (eau potable), DREAL, Gestionnaires milieux naturels, Hainaut Ingénierie (BE), Instances régionales de l'Etat, Inter-SAGE, MEL (eau potable), MEL (GEMAPI), MTES, OFB, PNRSE, Région Wallone, SAGE/CLE, SCoT Grand Douaisis, SIDEN-SIAN (Noréade) (eau potable)

Commission « Urbanisme et assainissement » :

Volet n°3 – Urbanisme :

ADOPTA, Agence de l'eau Artois-Picardie, BRGM, CAPH (assainissement), CAPH (urbanisme), CAVM (assainissement) / SMAV, CAVM (urbanisme), CCCO (urbanisme), CCPC (urbanisme), Communes, DDTM, Douaisis Agglo (assainissement), Douaisis Agglo (urbanisme), PNRSE, Préfecture du Nord, SAGE/CLE, SCoT du Valenciennois, SCoT Grand Douaisis, SCoT Lille Métropole, Services ADS, SIA Denain (Helesmes) (assainissement), SIA Roelux, Abscon, Mastaing, Emerchicourt (assainissement), SIDEN-SIAN (Noréade) (assainissement), SIDEN-SIAN (Noréade) (eau potable), SMAPI (GEMAPI)

Volet n°4 – Assainissement :

ADOPTA, Agence de l'eau Artois-Picardie, CAPH (assainissement), CAVM (assainissement) / SMAV, CAVM (eau potable) / SEV, CAVM (ressource en eau), CCCO (ressource en eau), CCPC (ressource en eau), Communes, DDTM, Département du Nord, Douaisis Agglo (assainissement), Douaisis Agglo (eau potable), Douaisis Agglo (ressource en eau), DREAL, Fédération de chasse, MEL (eau potable), PNRSE, SAGE/CLE, SIA Denain (Helesmes) (assainissement), SIA Roelux, Abscon, Mastaing, Emerchicourt (assainissement), SIDEN-SIAN (Noréade) (assainissement), SIDEN-SIAN (Noréade) (eau potable), Structures compétentes et délégataires en VRD, Syndicats assainissement collectif ou non

Commission « Milieux humides et aquatiques et prévention des inondations » :

Volet n°5 - Gestion des cours d'eau et milieux aquatiques associés et lutte contre les inondations :

Agence de l'eau Artois-Picardie, APANGA, ASA de drainage, Associations naturalistes (GON, FNE...), BRGM, CAPH (assainissement), CAPH (ressource en eau), CAVM (assainissement) / SMAV, CAVM (GEMAPI), CAVM (ressource en eau), CCCO (ressource en eau), CCPC (ressource en eau), CEN - Conservatoire d'espaces naturels, Chambre d'agriculture, Communes, DDTM, Département du Nord, Douaisis Agglo (assainissement), Douaisis Agglo (GEMAPI), Douaisis Agglo (ressource en eau), DREAL, Fédération de pêche, FREDON Hauts-de-France, GEDON (GDON Scarpe Aval, Bas Escaut et Pays de Pévèle), MEL (GEMAPI), OFB, ONF, PNRSE, Préfecture du Nord, Région Hauts-de-France, SAGE/CLE, SIA Denain (Helesmes) (assainissement), SIA Roelux, Abscon, Mastaing, Emerchicourt (assainissement), SIDEN-SIAN (Noréade) (assainissement), SMAPI (GEMAPI), Structures compétentes et délégataires en VRD, VNF

Volet n°6 - Protocole de gestion des ouvrages hydrauliques :

Agence de l'eau Artois-Picardie, BRGM, CAVM (GEMAPI), CEN - Conservatoire d'espaces naturels, Communes, DDTM, Douaisis Agglo (GEMAPI), Fédération de pêche, Hainaut Ingénierie (BE), Inter-SAGE, Mission bassin minier (MBM), PNRSE, Préfecture du Nord, Propriétaires d'ouvrages, Région Wallone, SAGE/CLE, SMAPI (GEMAPI), VNF

Volet n°7 - Milieux humides à restaurer :

Agence de l'eau Artois-Picardie, CAPH (ressource en eau), CAVM (ressource en eau), CCCO (ressource en eau), CCPC (ressource en eau), CEN - Conservatoire d'espaces naturels, Chambre d'agriculture, Communes, Conservatoire botanique de Bailleul – CBNBL, DDTM, Département du Nord, Douaisis Agglo (GEMAPI), Douaisis Agglo (ressource en eau), DREAL, EPF, Fédération de pêche, Gestionnaires milieux naturels, PNRSE, Propriétaires fonciers, SAFER, SAGE/CLE, Services ADS, SMAPI (GEMAPI)

Commission « Usagers et communication » :**Volet n°8 - Pratiques agricoles :**

ADOPTA, Agence de l'eau Artois-Picardie, APAD, APROBIO, ARS, Associations naturalistes (GON, FNE...), Avenir conseil élevage, Bio en Hauts-de-France, BRGM, CAPH (ressource en eau), CAVM (eau potable) / SEV, CAVM (GEMAPI), CAVM (ressource en eau), CCCO (ressource en eau), CCPC (ressource en eau), CEN - Conservatoire d'espaces naturels, Chambre d'agriculture, CIVAM Hauts-de-France, Communes, DDTM, Douaisis Agglo (eau potable), Douaisis Agglo (GEMAPI), Douaisis Agglo (ressource en eau), DREAL, Etablissements scolaires agricoles, FDSEA, FREDON Hauts-de-France, GEDA Lille / Scarpe-Hainaut, Initiatives Paysanne, Lycée de Genech, MEL (eau potable), PNPE, PNRSE, Restaurants scolaires, SAFER, SAGE/CLE, SCOPELA, SCoT du Valenciennois, SCoT Grand Douaisis, SCoT Lille Métropole, SIDEN-SIAN (Noréade) (eau potable), SMAPI (GEMAPI), Terre de liens, Vét'el

Volet n°9 - Industries et artisans :

ADOPTA, Agence de l'eau Artois-Picardie, CAPH (assainissement), CAPH (ressource en eau), CAVM (assainissement) / SMAV, CAVM (eau potable) / SEV, CAVM (ressource en eau), CCCO (ressource en eau), CCPC (ressource en eau), Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, Communes, DDTM, Douaisis Agglo (assainissement), Douaisis Agglo (eau potable), Douaisis Agglo (ressource en eau), DREAL, FREDON Hauts-de-France, SAGE/CLE, SIA Denain (Helesmes) (assainissement), SIA Roeulx, Abscon, Mastaing, Emerchicourt (assainissement), SIDEN-SIAN (Noréade), (assainissement), SIDEN-SIAN (Noréade) (eau potable), Unions commerçantes

Volet n°10 - Sensibilisation des jeunes et des habitants :

ADIL, Agence de l'eau Artois-Picardie, ARS, Associations naturalistes (GON, FNE...), CAPH (ressource en eau), CAVM (assainissement) / SMAV, CAVM (eau potable) / SEV, CAVM (GEMAPI), CAVM (ressource en eau), CCAS, CCCO (ressource en eau), CCPC (ressource en eau), CEN - Conservatoire d'espaces naturels, Communes, Conservatoire botanique de Bailleul – CBNBL, CREL, DDTM, Département du Nord, Douaisis Agglo (assainissement), Douaisis Agglo (eau potable), Douaisis Agglo (GEMAPI), Douaisis Agglo (ressource en eau), DREAL, Fédération de chasse, Fédération de pêche, FREDON Hauts-de-France, Inter-SAGE, MEL (eau potable), Offices de tourisme, PNPE, PNRSE, Région Hauts-de-France, SAGE/CLE, SIDEN-SIAN (Noréade) (assainissement), SIDEN-SIAN (Noréade) (eau potable), SMAPI (GEMAPI), Conseils de développement (CAPH, CCPC, CAVM, Douaisis Agglo)